

DÉLIBÉRATION CM-2022-026

SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

AVENANT N°1 AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DIFFÉRENTS SEGMENTS D'ACHATS

Étaient présents : M. de Bourrousse, Maire, M. Millot, Mme de Freitas M. Valentin, Mme Poletto, M. Thiémonge, Mme Conesa-Rouat, M. Devred, Mme Dabrowski, M. Mouty, Adjoint, Mme Gaultier, M. Martin, Mme Sanches Mateus, Mme Karam, M. Ferrand, M. Chardon, M. Buisserez, M. Daniel, M. de Saint-Romain, M. Andrade Dos Santos, Mme Zanotti, Mme Souchet, M. Lombard, Mme Chalvignac et M. Fiault,

Avaient donné pouvoir :

Mme Le Guilloux à M. Lombard, Mme Dussous à M. de Bourrousse, Mme Borias à M. Thiémonge, Mme Miel à M. Fiault et M. Ageitos à Mme Chalvignac.

Était absent non représenté :

Mme Ratti, M. Drougard et Mme Bernard.

DÉLIBÉRATION CM-2022-026

SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

AVENANT N°1 AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DIFFÉRENTS SEGMENTS D'ACHATS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique relatifs à la mutualisation des achats,

Vu la délibération CM-2021-041 du 28 juin 2021 permettant l'adhésion de la commune à la convention de groupement de commandes,

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes annexé à la présente délibération,

Considérant l'intérêt pour la Commune de Carrières-sur-Seine, membre du groupement, d'améliorer et simplifier l'usage de cette convention à travers le vote d'un avenant,

Après avis de la Commission Finances - Développement économique - Administration générale - Ressources humaines - Communication en date du jeudi 31 mars 2022,

Sur proposition de M. Alain Thiémonge, rapporteur de ce dossier,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

Article 1 : **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes.


Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant n°1.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Trésorier.



Le Maire,



Arnaud de Bourrousse